

Préparation d'une leçon modèle pour les matières éducatives

Intitulé de module	Economie Générale
Semestre	01
Unité d'enseignement	Fondamental
Crédit	4
Coefficient	2
Langue d'enseignement	Français
Volume horaire du module	45

I. Objectifs du cours :

L'objectif de ce cours est de permettre aux étudiants d'acquérir les bases de la pensée économique, de comprendre les mécanismes fondamentaux qui régissent le fonctionnement de l'économie à l'échelle individuelle (microéconomie) et collective (macroéconomie), ainsi que d'analyser les principales problématiques économiques contemporaines. Il vise à développer chez l'étudiant une capacité d'analyse critique des faits économiques, une compréhension des enjeux économiques majeurs et une préparation solide aux études supérieures en économie, gestion ou ingénierie.

II. Prérequis

Afin de suivre efficacement le cours d'Économie générale, les étudiants doivent posséder les compétences et connaissances de base suivantes :

- Culture générale minimale en actualité économique et sociale
- Avoir un intérêt pour les questions économiques contemporaines (ex. : inflation, chômage, croissance, mondialisation...).
- Être capable de lire et comprendre un article de presse économique généraliste.
- Maîtrise de notions élémentaires en mathématiques
- Savoir lire et interpréter des graphiques et des tableaux.
- Connaître les bases du calcul algébrique et du raisonnement logique.
- Capacité de raisonnement et d'analyse logique
- Être capable de suivre un raisonnement structuré.
- Savoir distinguer une cause d'un effet, formuler des hypothèses et tirer des conclusions simples.
- Compétences en expression écrite et compréhension de texte
- Être capable de rédiger des réponses claires et structurées.
- Savoir extraire l'information pertinente d'un document économique.
-

III. Contenu de module

Chapitre I. Introduction à l'économie

- Définition de l'économie et des grands courants de pensée économique
- La rareté, les besoins et les choix économiques
- Les agents économiques et leurs fonctions
- Les grands types de systèmes économiques (capitalisme, socialisme, économie mixte)

Chapitre II. Principes de microéconomie

- L'offre, la demande et le fonctionnement du marché
- L'élasticité de l'offre et de la demande
- L'équilibre du marché : formation du prix d'équilibre
- Les structures de marché : concurrence parfaite, monopole, oligopole
- Le rôle de l'État dans la régulation des marchés

Chapitre III. Principes de macroéconomie

- Les grands agrégats économiques : PIB, croissance, inflation, chômage
- La mesure de la richesse et du développement économique
- Le circuit économique simplifié
- Les politiques économiques : politique budgétaire et politique monétaire
- Les cycles économiques et les déséquilibres macroéconomiques

Chapitre IV. Économie et société

- Mondialisation et commerce international
- Développement durable et enjeux environnementaux
- Inégalités économiques et redistribution
- Le rôle des institutions économiques nationales et internationales (Banque centrale, FMI, OMC...)

IV. Références

- Samuelson, P. A. & Nordhaus, W. D., *Économie* (traduction française) – De Boeck / Pearson
- Krugman, P. & Wells, R., *Économie* – De Boeck Supérieur
- Mankiw, N. G., *Principes d'économie* – De Boeck Supérieur
- Brémond, J., Couet, J.-F., Salort, M., *Économie – BTS, IUT, classes préparatoires* – Nathan
- Alquier, B., Barbat, J.-L., Dubois, G., *L'économie générale* – Gualino (Collection « Objectif BTS »)

Présentation d'un cours

Module « Economie générale »

Cours : « Les principes fondamentaux de la microéconomie »

I. Introduction

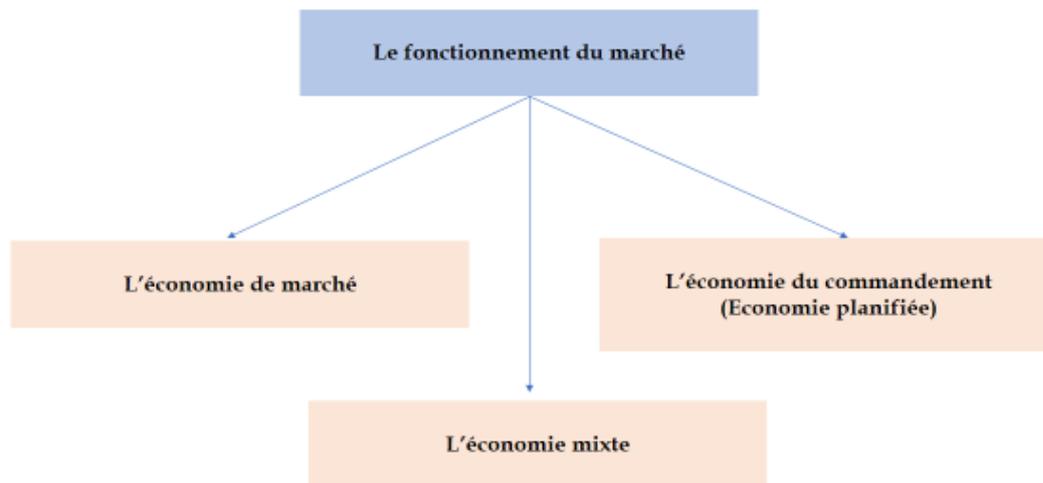
Dans ce cours, allons développer les points suivants :

- La loi de l'offre et de la demande

- L'équilibre du marché
- Les élasticités (prix, revenu, croisée)
- Les structures de marché : concurrence parfaite, monopole, oligopole, concurrence monopolistique.

II. Le fonctionnement du marché :

Avant de développer ces points, il est nécessaire de comprendre que le marché fonctionne en trois directions comme le montre le schéma suivant :



1. L'économie de marché :

1.1. Le principe :

Le système des économies de marché repose sur l'initiative individuelle. Chaque agent économique (consommateur, producteur, détenteur de ressources) décide souverainement de ce qu'il consomme, produit ou utilise, ainsi que du comment, du où et du quand :

- Les consommateurs achètent les biens et services selon leurs préférences et moyens.
- Les producteurs offrent les biens et services qu'ils jugent souhaitables, en utilisant les facteurs de production qu'ils estiment appropriés.

- Les détenteurs de ressources choisissent librement comment les utiliser. Ainsi, aucune contrainte n'est imposée.

1.2. Le fonctionnement :

Une question se pose : comment harmoniser les désirs subjectifs des individus ? Par exemple, que se passe-t-il si les consommateurs désirent beaucoup de nourriture et peu de boissons, alors que les producteurs préfèrent produire davantage de cette dernière ? La réponse se trouve sur le marché, grâce au mécanisme de l'échange.

Un **marché** est une rencontre entre agents économiques, où les acheteurs (demandeurs) cherchent à acquérir des biens ou services, tandis que les vendeurs (offreurs) proposent ce qu'ils ont en main ou ce qu'ils ont produit. L'échange est la règle de cette interaction : chaque agent reçoit ce qu'il achète en échange d'une contrepartie acceptée par le fournisseur, et tout vendeur obtient une rémunération conforme à ce que les acheteurs sont prêts à payer. Cette contrepartie est souvent exprimée en monnaie, et le rapport entre le montant payé et la quantité de bien ou service reçu est appelé **prix**.

Les décisions des consommateurs, producteurs et détenteurs de ressources sont rendues compatibles par le prix de chaque bien sur le marché correspondant. Si vendeurs et acheteurs s'accordent sur un prix, leurs intentions s'harmonisent ; tant qu'ils n'y parviennent pas, l'échange n'a pas lieu.

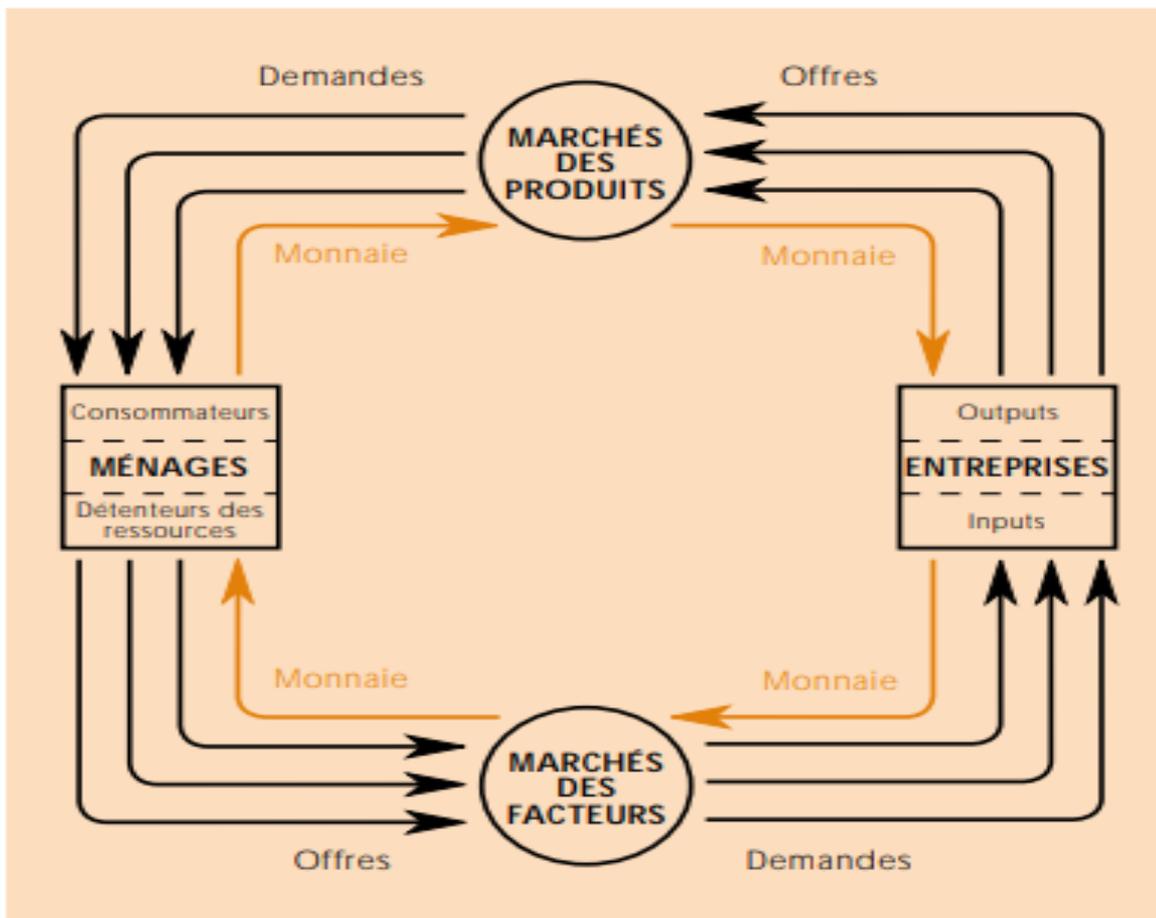
L'étude de l'économie de marché consiste à analyser les conditions permettant les échanges entre agents économiques, la manière dont ils satisfont leurs désirs de consommation et objectifs de production, et l'état final de l'économie résultant de ces décisions.

En principe, il existe un marché distinct pour chaque bien ou service, qu'il s'agisse d'inputs ou d'outputs. Toutefois, on regroupe ces marchés en deux types principaux : les marchés des produits et les marchés des facteurs de production.

Les marchés des produits regroupent les demandes de biens et services des consommateurs (ménages) et les offres des producteurs (entreprises). Les marchés des facteurs de production,

quant à eux, concernent les demandes de ressources (naturelles, travail, capital) formulées par les entreprises et les offres faites par les ménages qui détiennent ces facteurs.

Ainsi, chaque agent économique agit en tant que demandeur ou offreur, selon qu'il est consommateur ou producteur. Le système global est schématiquement représenté dans la figure suivante, illustrant un vaste « circuit économique » où les biens et services circulent dans un sens (produits en haut, facteurs en bas) et la monnaie dans l'autre.



1.3. Cadre institutionnel :

L'existence et le fonctionnement d'un système de marchés reposent sur des institutions qui garantissent :

- Le droit de propriété individuelle, permettant la détention et le contrôle exclusifs des biens ou services à consommer ou échanger, ainsi que la liberté de contracter et d'échanger (acheter, vendre, prêter, emprunter, louer, embaucher).
- La liberté de travail, donnant à chaque individu le droit de choisir ou de changer d'activité.
- La liberté d'entreprendre, permettant de s'engager dans toute activité productive à ses risques.

Lorsque ces droits et libertés sont reconnus à tous les agents économiques, et qu'ils poursuivent leurs objectifs individuels, le système est caractérisé par la concurrence. Les besoins étant multiples et insatiables, les biens et ressources disponibles doivent être acquis par des échanges librement acceptés. Chacun doit « mettre le prix » pour obtenir ce qu'il désire, en proposant une compensation équivalente, voire supérieure, à celle des autres en cas de disponibilité limitée.

La concurrence découle des principes d'individualisme et de liberté, mais sa réalisation effective n'est pas garantie, et ses formes peuvent varier considérablement. Cela en fait un sujet central dans l'étude des économies de marché.

2. Les économies de commandement :

2.1. Principe :

Contrairement aux économies de marché, les économies de commandement reposent sur l'autorité. Chaque agent économique (consommateur, producteur, détenteur de ressources) reçoit des directives sur sa participation à l'activité économique :

- Les consommateurs acquièrent les biens et services qui leur sont alloués.
- Les producteurs fournissent les biens et services qui leur sont imposés, en utilisant les facteurs désignés.
- Les ressources appartiennent à l'autorité, qui décide de leur affectation.

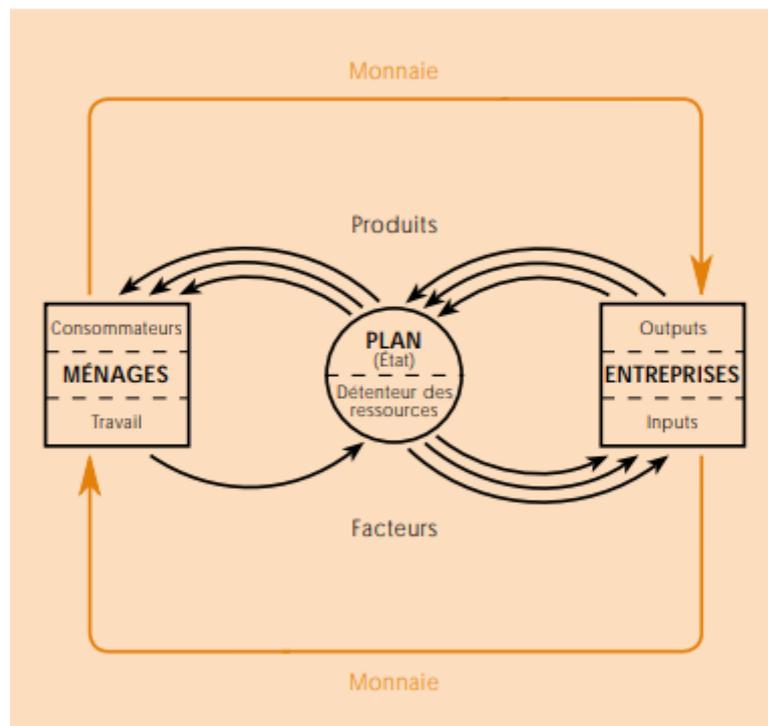
Ainsi, le principe fondamental est le commandement.

2.2. Fonctionnement :

La question de la compatibilité des décisions se pose à nouveau : comment l'autorité garantit-elle que ses décisions en matière de consommation et de production ne sont pas contradictoires ? La réponse réside dans un plan et un mécanisme réglementaire.

Un plan est essentiellement un calcul comptable qui fait le bilan des ressources disponibles tout en énonçant les objectifs à atteindre. Le bilan des ressources prend en compte l'ensemble des facteurs de production à un moment donné, tandis que les objectifs se traduisent par des quantités globales de produits et services à produire dans un délai déterminé, en utilisant les ressources comptabilisées. Cela inclut également la répartition des biens entre les agents économiques. Une fois le plan établi, son exécution devient le critère principal de toute action économique. Pour cela, l'autorité dispose de lois et règlements qui lui confèrent le droit de déterminer les attributions pour chaque acteur (consommateur ou producteur) et ce qui est attendu de chacun (producteur ou travailleur).

La figure suivante illustre la circulation des biens, la position des agents économiques et les centres de décision dans une économie de commandement.



2.3. Le cadre institutionnel :

Dans ce système, les caractéristiques institutionnelles sont les suivantes :

- L'organisation de la production est principalement assurée par des fonctionnaires de l'État, et non par des entrepreneurs individuels.
- Les conventions entre individus sont remplacées par des procédures administratives qui garantissent l'exécution du plan de l'État.
- L'État est le seul propriétaire des ressources et des facteurs de production.

Accorder aux individus un droit exclusif sur les biens économiques n'a plus de sens, car ceux-ci doivent être mobilisés selon les directives de l'autorité planificatrice.

Si l'institution du plan résout le problème de la compatibilité des décisions, elle soulève la question de l'adéquation des objectifs du plan aux désirs des individus de la société. C'est le point fondamental de divergence entre les deux systèmes. L'économie de marché repose sur la confiance dans les décisions libres des agents et la capacité de la concurrence à les harmoniser, tandis que les économies de commandement s'appuient sur le pouvoir politique de l'autorité planificatrice pour légitimer ses choix. Bien que cette autorité puisse tenter de connaître les besoins de ses administrés par des enquêtes ou des référendums, la plupart des décisions ne peuvent pas être soumises à de telles consultations. Ainsi, la validité des choix du plan s'exprime principalement par le consensus qui désigne les planificateurs à leurs fonctions.

3. Les économies mixtes

Les deux systèmes économiques présentés comme réponses types au problème de l'allocation des ressources ont été décrits de manière schématique. L'objectif était de mettre en lumière les principes dominants de deux modèles d'organisation économique, sans se concentrer sur les exceptions ou les cas spécifiques.

Cette comparaison révèle une différence essentielle : en économie de marché, les préférences individuelles, à travers les échanges sur les marchés, déterminent la combinaison des biens, tandis qu'en économie de commandement, c'est le pouvoir central qui effectue ce choix. En résumé, les économies de marché sont démocratiques, alors que les économies de commandement sont dictatoriales.

À quel type appartiennent les économies réelles ? Certains pays, comme ceux du monde « capitaliste » en Europe occidentale, en Amérique du Nord et au Japon, s'organisent selon le système des marchés, tandis que le monde « communiste » de l'Europe de l'Est et de la Chine a connu des économies de commandement. Depuis la chute du mur de Berlin en 1989, la plupart des pays vivent sous des systèmes où les aspects de marché dominant.

Cependant, l'État joue un rôle économique important partout. C'est pourquoi tous les systèmes économiques actuels peuvent être qualifiés de systèmes d'économie mixte, où la liberté des choix individuels est reconnue comme le moteur principal de l'activité, tout en étant limitée par les exigences de l'autorité publique.

On peut schématiquement imaginer une superposition des figures 2.4 et 2.5, laissant à chaque système particulier le soin de définir les domaines respectifs de l'intervention publique et de l'initiative individuelle.

III. La loi de l'offre et de la demande

L'analyse microéconomique ambitionne d'expliquer, les comportements économiques Elles portent sur deux grandes catégories d'objets :

- les quantités des divers biens, services, et facteurs qui sont consommés, produits, ou utilisés,
- et les prix auxquels ils sont achetés et vendus sur les divers marchés.

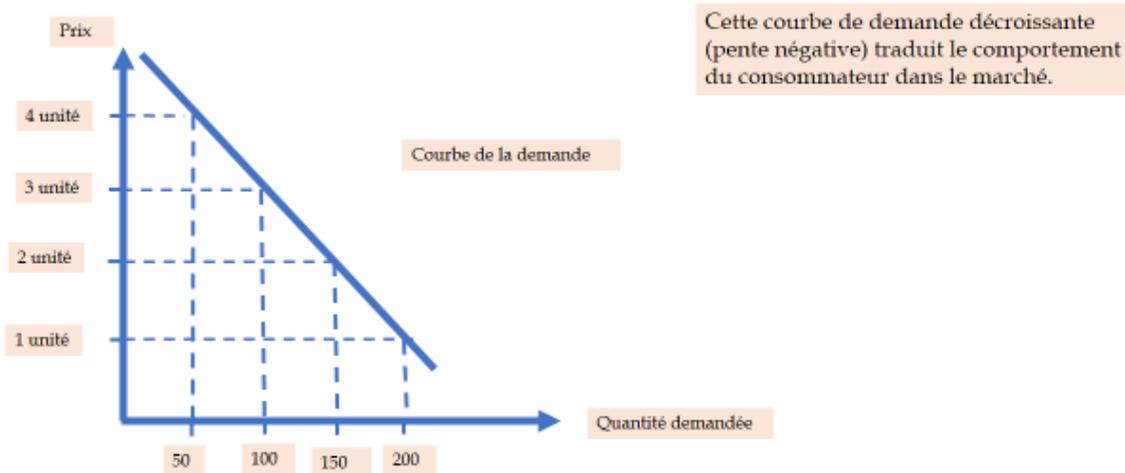
1. La courbe de la demande

1.1. Définition :

La courbe de la demande représente graphiquement la relation entre le prix d'un bien ou service et la quantité que les consommateurs sont prêts à acheter. Elle montre comment la quantité demandée varie en fonction du prix, toutes choses égales par ailleurs.

1.2. Représentation graphique :

Dans l'axe vertical (ordonnée), il est représenté le prix du bien ou service. Par contre, il est représenté la quantité demandée du bien ou service dans l'axe horizontal (abscisse). La courbe de la demande a une pente descendante, car à mesure que le prix augmente, la quantité demandée diminue. Le schéma suivant illustre la courbe de la demande :

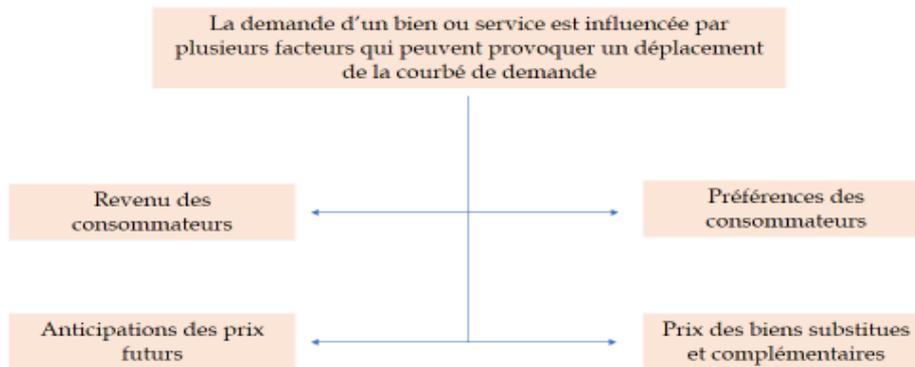


1.3. Les facteurs influençant la demande :

La demande d'un bien ou service est influencée par plusieurs facteurs qui peuvent provoquer un déplacement de la courbe de demande. Il s'agit des facteurs suivants :

- Revenus des consommateurs ;
- Préférences des consommateurs ;
- Anticipations des prix futurs ;
- Prix des biens substitués et complémentaires.

Le schéma suivant illustre ces facteurs.



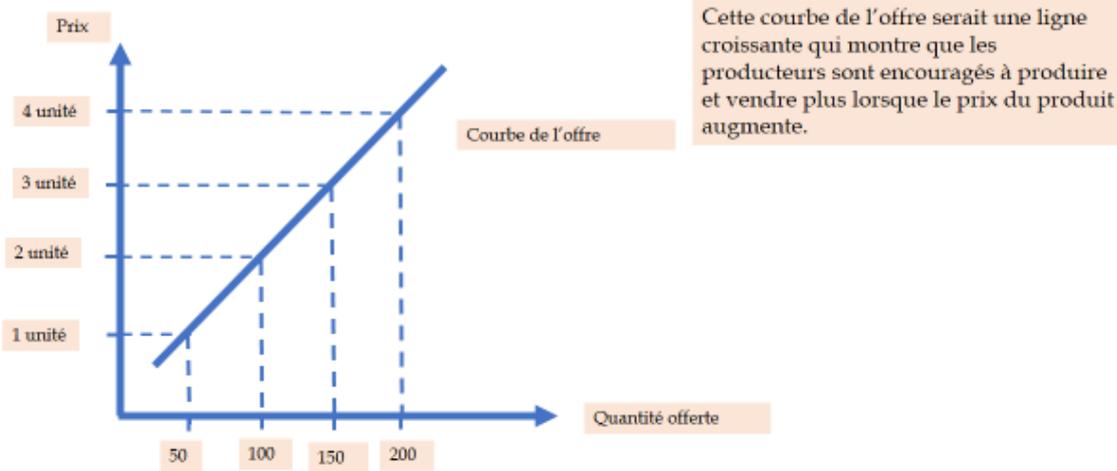
2. La courbe de l'offre :

2.1. Définition :

La courbe de l'offre montre la relation entre le prix d'un bien ou service et la quantité que les producteurs sont disposés à offrir sur le marché à un prix donné. Elle illustre comment la quantité offerte varie en fonction du prix, toutes choses égales par ailleurs.

2.2. Représentation graphique :

Dans l'axe vertical (ordonnée), il est représenté le prix du bien ou service. Par contre, il est représenté la quantité offerte du bien ou service dans l'axe horizontal (abscisse). La courbe de l'offre est généralement croissante, ce qui signifie que plus le prix est élevé, plus les producteurs sont incités à offrir des quantités plus grande de ce bien ou service. Le schéma suivant illustre la courbe de l'offre :



2.3. La loi de l'offre :

Selon la loi de l'offre, quand le prix augmente, la quantité offerte augmente, toutes choses égales par ailleurs, et inversement. Cela s'explique par le fait que les producteurs sont plus disposés à produire et vendre davantage de bien lorsque le prix est plus élevé, car cela leur permet de couvrir leurs coûts de production et de réaliser des bénéfices.

3.3. Les coûts de productions :

Les producteurs ajustent leurs productions en fonction des prix pour maximiser leurs profits. Lorsque le prix d'un bien augmente, les coûts de productions marginaux supplémentaires pour produire plus de biens sont justifiés par la perspective de gains plus élevés.

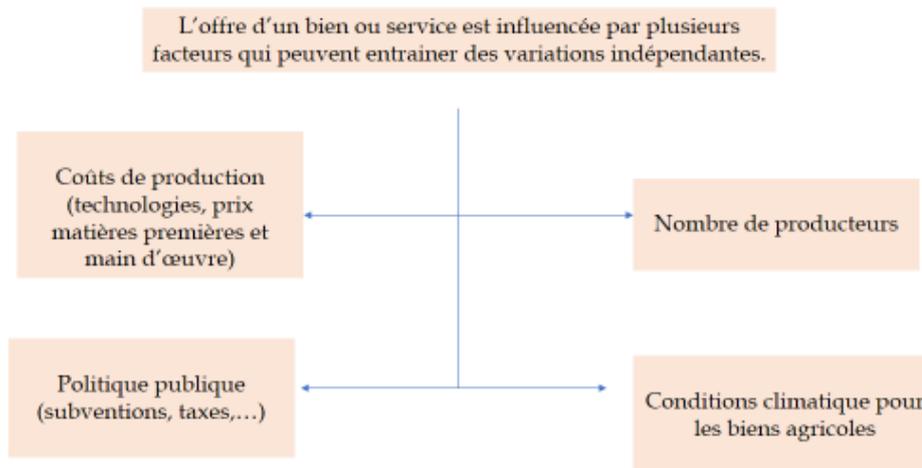
3.4. Les facteurs influençant l'offre :

L'offre d'un bien ou service est influencée par plusieurs facteurs qui peuvent entraîner des variations indépendantes. Ces facteurs sont les suivants :

- Coûts de production (technologies, prix matières premières et main d'œuvre);
- Nombre de producteurs ;
- Politique publique (subventions, taxes,...);

- Conditions climatique pour les biens agricoles.

Le schéma suivant illustre ces facteurs :



IV. L'équilibre du marché

1. Définitions :

L'équilibre du marché est le point où l'offre et la demande se rencontrent, déterminant ainsi le prix d'équilibre et la quantité d'équilibre. C'est le prix auquel la quantité de biens ou de services que les consommateurs souhaitent acheter (demande) qui est égale à la quantité que les producteurs sont prêts à offrir (offre).

De cette définition, il ressorte deux éléments importants à considérer et à tenter d'expliquer : prix d'équilibre et quantité d'équilibre.

1.2. Prix d'équilibre :

Le prix d'équilibre est le prix auquel l'offre est égale la demande. A ce prix, il y a ni excédent ni pénurie de marché. Tous les produits mis en vente sont achetés, et tous les consommateurs qui souhaitent acheter à ce prix trouvent le produit disponible.

1.3. Quantité d'équilibre :

La quantité d'équilibre est la quantité de biens échangée sur le marché lorsque l'offre et la demande sont égales. C'est la quantité optimale que les producteurs produisent et que les consommateurs achètent au prix d'équilibre.

2. Principe :

L'équilibre est un concept clé dans l'économie de marché. Il assure que les ressources sont allouées de manière optimale, avec un équilibre entre ce que les producteurs souhaitent offrir et ce que les consommateurs souhaitent acheter.

Toute perturbation de cet équilibre (une hausse soudaine de la demande ou changement dans les coûts de production) peut entraîner des ajustements du prix et de la quantité jusqu'à ce qu'un nouvel équilibre soit atteint.

V. Les élasticités (prix, revenu, croisée) :

1. La notion de l'élasticité :

Le terme d'« élasticité » est très fréquemment utilisé en science économique, et elle est utilisée dans plusieurs situations en économie.

Elle est aussi utilisée en microéconomie en l'appliquant à la courbe de demande pour un produit, aux courbes de demande collective sur les marchés.

Si le prix d'un bien change, les quantités demandées changent aussi. Et la théorie a même précisé que si le prix hausse, les quantités demandées diminuent, et elles augmentent si le prix baisse. Mais de combien ? C'est exactement ce que vise à mesurer numériquement l'élasticité.

Mais les quantités demandées dépendent aussi du revenu, ainsi que des prix des autres biens.

C'est pourquoi en matière d'élasticité de la demande, on distingue :

- l'élasticité de la demande d'un bien par rapport à son prix,
- celle par rapport au revenu,

- et enfin les élasticités « croisées » de la demande d'un bien par rapport aux prix des divers autres biens

2. Calcul l'élasticité de la demande d'un bien par rapport à son prix :

L'élasticité de la demande d'un bien par rapport à son prix se calcule comme :

**Le rapport entre la variation en pourcentage
de la quantité demandée et la variation en pourcentage du prix**

Ce rapport est nécessairement négatif, en raison du sens inverse dans lequel se font les variations de prix et de quantité. L'élasticité de la demande d'un bien peut ainsi varier de zéro à moins l'infini.

Si changement de prix il y a, d'un certain montant, elle est l'ampleur de la variation des quantités demandées.

Elle est donc donnée par la formule :

$$\text{Elasticité- prix de la demande} = \frac{\text{Taux de variation de la demande}}{\text{Taux de variation du prix}}$$

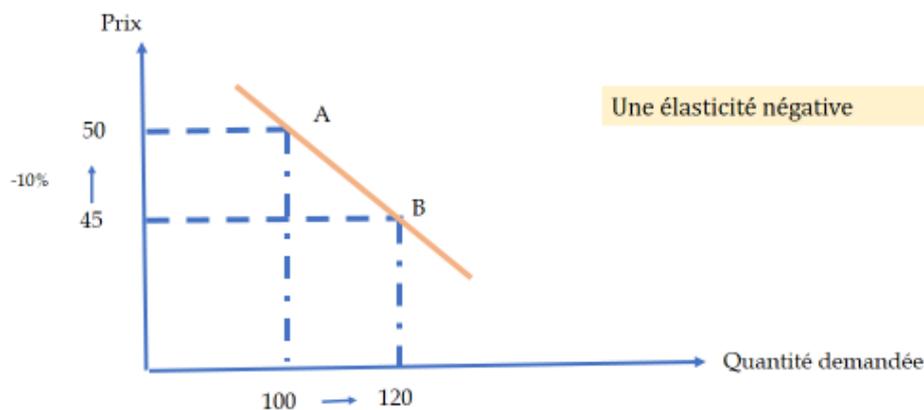
$$\text{Elasticité- prix de la demande} = \frac{\frac{\Delta Q}{Q}}{\frac{\Delta p}{p}}$$

$$\text{Elasticité- prix de la demande} = \frac{\frac{Q_{n+1} - Q_n}{Q_n}}{\frac{P_{n+1} - P_n}{P_n}}$$

- **Exemple numérique :**

On suppose une baisse du prix d'un produit de 50 Dinars en janvier à 45 Dinars en mars. La quantité demandée a été de 10 unités avec le premier prix et a été de 120 unités après la variation du prix.

$$\text{Elasticité- prix de la demande} = \frac{120 - Q_n}{\frac{100}{45 - 50}} = \frac{0,2}{-0,1} = -2$$



On peut obtenir une élasticité positive dans deux cas :

- Le cas des biens de Giffen
- Le cas des biens de Veblen

▪ **Le cas des biens de Giffen :**

Un bien de Giffen est un concept microéconomique identifié par l'économiste écossais Robert Giffen. Il s'agit d'un bien de première nécessité dont la demande augmente lorsque le prix augmente.

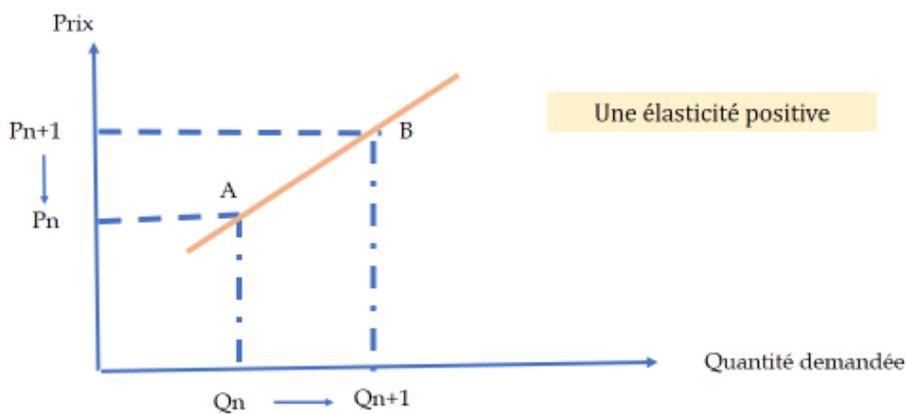
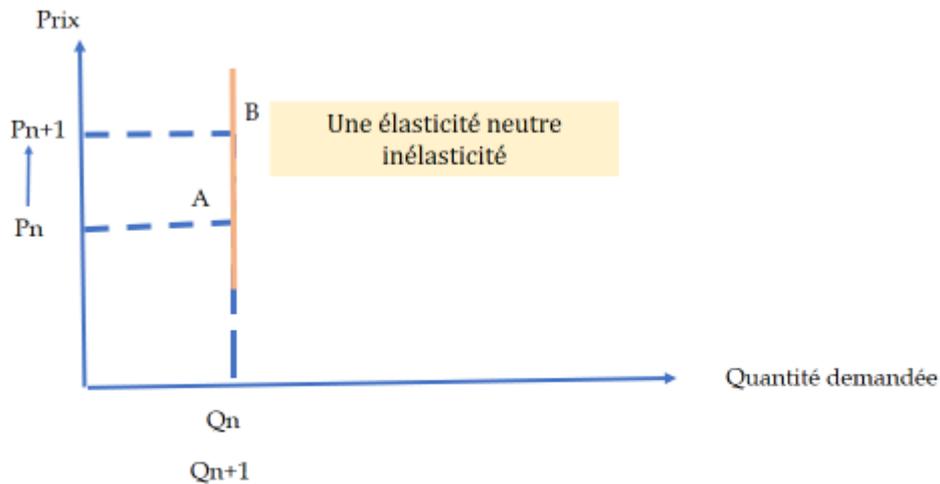
Cela se produit généralement avec des produits de base, car une hausse de prix réduit le pouvoir d'achat, incitant les consommateurs à acheter davantage de ce bien au détriment d'autres biens.

▪ **Le cas des biens de Veblen :**

Les biens de Veblen sont des produits dont la demande augmente avec le prix, contrairement à la loi de la demande traditionnelle.

Cela signifie que les consommateurs sont attirés par des prix élevés car ils les perçoivent comme un signe de statut ou de richesse.

Ce phénomène, connu sous le nom d'effet Veblen, explique que certaines personnes choisissent d'acheter des biens de luxe, même s'il existe des alternatives moins coûteuses.



3. L'élasticité de la demande d'un bien par rapport au revenu :

L'élasticité de la demande d'un bien par rapport au revenu se définit comme :

**Le rapport entre la variation en pourcentage
de la quantité demandée et la variation en pourcentage du**

$$\varepsilon_{q,R} = \frac{\partial q/q}{\partial R/R}$$

Cette élasticité est normalement positive, c'est-à-dire que l'accroissement du revenu provoque une augmentation de la consommation du bien considéré, s'il s'agit d'un bien normal.

Elle est en revanche négative, s'il s'agit d'un bien inférieur.

En ce qui concerne les biens normaux, on les appelle « supérieurs » lorsque l'élasticité de leur demande par rapport au revenu est supérieure à l'unité ; on les appelle « de nécessité » si cette élasticité est inférieure à 1.

- **Exemple :**

On suppose une augmentation du revenu des consommateurs de 10 % entraîne une augmentation de la demande d'un bien (par exemple, des vacances) de 20 %. Calculons l'élasticité-revenu de la demande.

- Variation du revenu = 10 %
- Variation de la quantité demandée = 20 %

$$E_Y = \frac{20\%}{10\%} = 2$$

- **Interprétation :**

L'élasticité-revenu est de 2. Cela signifie qu'une augmentation de 1 % du revenu entraîne une augmentation de 2 % de la demande de vacances. Ce bien est un bien normal de luxe, car l'élasticité est supérieure à 1, ce qui signifie que la demande croît plus vite que le revenu.

- **Cas des biens inférieurs ou normaux :**

- **Bien inférieur :** Si l'élasticité est négative (par exemple, $E_Y = -0,5$), cela signifie qu'une augmentation du revenu entraîne une diminution de la demande du bien (comme pour certains produits bas de gamme).

- **Bien normal** : Si l'élasticité est positive et inférieure à 1 (par exemple, $E_y=0,5$), la demande augmente avec le revenu, mais plus lentement que la croissance de celui-ci (produits de consommation courante).

L'élasticité-revenu varie selon les types de biens et leur sensibilité aux changements dans le niveau de revenu.

4. L'élasticité croisée de la demande d'un bien :

L'élasticité croisée de la demande d'un bien se définit comme :

L'élasticité croisée de la demande mesure la variation relative de la quantité demandée d'un bien par rapport au changement relatif du prix d'un autre bien.

L'élasticité croisée de la demande mesure la sensibilité de la demande d'un bien par rapport à une variation du prix d'un autre bien.

Ainsi, l'élasticité croisée de la demande du café (qc) par rapport au prix du thé (pt) est donnée par :

$$\varepsilon_{qc,pt} = \frac{\partial qc/qc}{\partial pt/pt} = \frac{\text{variation de la quantité demandée du bien X}}{\text{variation du prix du bien y}}$$

Si les biens sont substitués, comme dans l'exemple du café et du thé, l'élasticité croisée est positive : une hausse du prix du thé tend à augmenter la demande du café.

Par contre, si les biens sont complémentaires, par exemple le café et le sucre, l'élasticité croisée est négative.

- **Exemple :**

On suppose les biens suivants :

- Bien X : Thé
- Bien Y : Café (bien substitut)

Supposons que le prix du café (bien Y) augmente de 15 %, ce qui entraîne une augmentation de la demande de thé (bien X) de 10 %. Nous allons calculer l'élasticité croisée de la demande entre le thé et le café.

- Variation de la quantité demandée du thé (bien X) = +10 %
- Variation du prix du café (bien Y) = +15 %

$$E_Y = \frac{10\%}{15\%} = 0,67$$

- **Interprétation :**

L'élasticité croisée de 0,67 est positive, ce qui signifie que le thé et le café sont des biens substitués. Lorsque le prix du café augmente, les consommateurs se tournent vers le thé, ce qui accroît sa demande. Cependant, l'élasticité étant inférieure à 1, la réaction est relativement modérée.

- **Autres cas :**

- **Biens complémentaires :** Si l'élasticité croisée est négative (par exemple, -0,8), cela signifie que les deux biens sont complémentaires (par exemple, café et sucre). Une augmentation du prix du café entraînerait une baisse de la demande de sucre.
- **Biens indépendants :** Si l'élasticité croisée est proche de zéro, cela signifie que les biens ne sont pas liés (par exemple, une augmentation du prix des télévisions n'affecte pas la demande de pommes).

VI. Les structures de marché :

1. Définition :

Les structures de marché désignent la manière dont les marchés sont organisés en fonction du nombre de producteurs, de la nature des produits, et des conditions de concurrence. Il s'agit de ce qui suit :

- Concurrence parfaite

- Monopole
- Oligopole
- Concurrence monopolistique.

Chacune de ces structures ont des caractéristiques différentes.

2. Concurrence parfaite :

Ce genre de structure a comme caractéristiques comme suit :

- Grand nombre de vendeurs et d'acheteurs.
- Produits homogènes, c'est-à-dire identiques (aucune différenciation).
- Libre entrée et sortie du marché (aucune barrière à l'entrée).
- Transparence de l'information (tous les agents ont accès aux mêmes informations).
- Aucune influence d'un agent sur le prix, les prix sont fixés par le marché.

- **Exemples :** Les marchés de produits agricoles de base (blé, maïs) sont souvent cités comme approchant de la concurrence parfaite.

Ces structures influencent la manière dont les entreprises fixent leurs prix, leurs quantités produites, et leur stratégie de marché.

La concurrence parfaite est souvent un idéal théorique, tandis que les autres structures reflètent plus couramment la réalité des marchés actuels.

2. Monopole :

Les propres caractéristiques de ce structure est comme suit :

- Un seul producteur domine le marché.
- Le produit est unique, sans substitut proche.
- Barrières élevées à l'entrée empêchant l'arrivée de nouveaux concurrents.
- Le monopoleur peut fixer le prix en raison de l'absence de concurrence directe.

Exemples : Les services publics comme la distribution d'eau ou d'électricité dans certaines régions peuvent être des monopoles naturels.

3. Oligopole :

Cette structure se caractérise comme suit :

- Petit nombre de producteurs dominant le marché.
 - Les produits peuvent être homogènes (essence) ou différenciés (automobiles).
 - Barrières à l'entrée importantes, mais pas insurmontables.
 - Les entreprises sont interdépendantes : les décisions de prix ou de production d'une entreprise influencent celles des autres.
- **Exemples** : L'industrie aéronautique, le secteur de l'automobile, ou encore la téléphonie mobile sont des exemples typiques d'oligopoles.

4. Concurrence monopolistique :

Cette structure se distingue par les caractéristiques suivantes :

- Grand nombre de producteurs offrant des produits différenciés (par la marque, la qualité, ou les caractéristiques).
 - Les entreprises sont en concurrence, mais chaque producteur a un certain pouvoir de marché en raison de la différenciation des produits.
 - Entrée relativement libre sur le marché.
- **Exemples** : Les marchés de la restauration, des vêtements, ou des produits cosmétiques où les entreprises se distinguent par la qualité, la publicité ou la marque.